



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

## COMMUNE DE LAFEUILLADE-EN-VEZIE

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017 tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les budgets 2017 ont été votés le 10 avril 2017 par le Conseil Municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures.

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

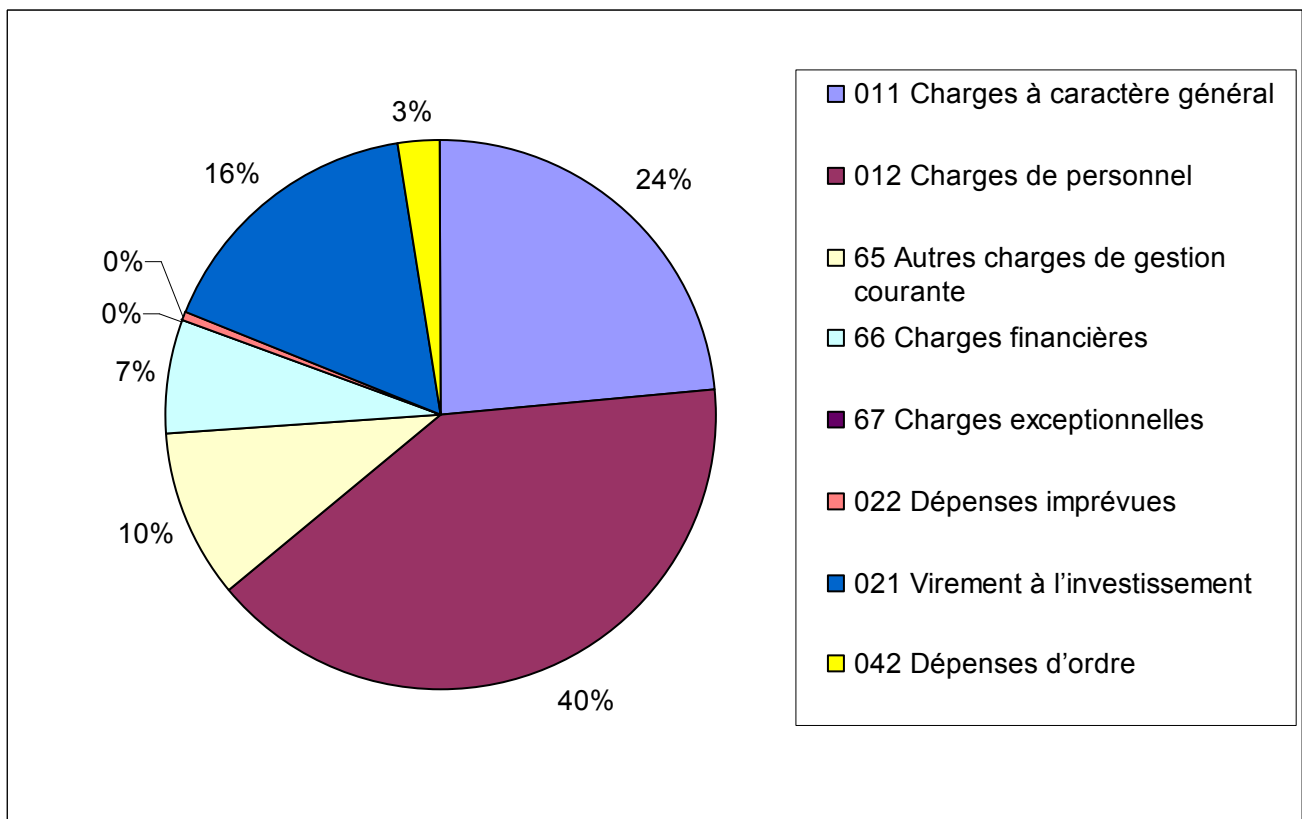
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le Budget Primitif étant voté en équilibre, le montant des recettes et des dépenses s'élève à 501 915,75 €.

#### ♦ **Dépenses**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

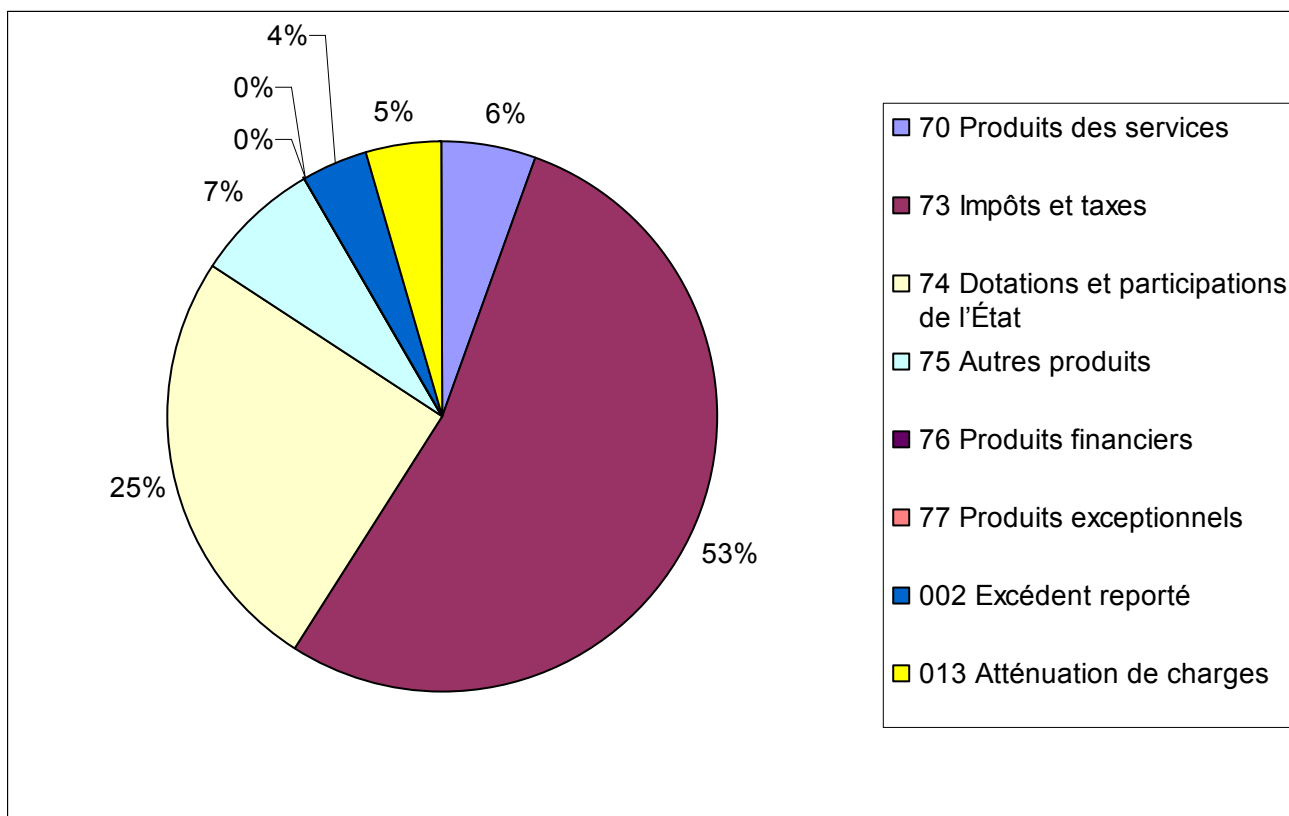
Chapitre	BP 2017
011 Charges à caractère général	118 313,75
012 Charges de personnel	201 900,00
65 Autres charges de gestion courante	50 773,00
66 Charges financières	34 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
022 Dépenses imprévues	2 000,00
021 Virement à l'investissement	82 161,00
042 Dépenses d'ordre	12 768,00
<b>TOTAL</b>	<b>501 915,75 €</b>



◆ **Recettes**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie,...), aux impôts locaux, aux revenus des immeubles et aux dotations versées par l'Etat.

Chapitre	BP 2017
70 Produits des services	27 900,00
73 Impôts et taxes	267 149,00
74 Dotations et participations de l'État	127 952,00
75 Autres produits	37 000,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00
002 Excédent reporté	18 914,75
013 Atténuation de charges	23 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>501 915,75 €</b>

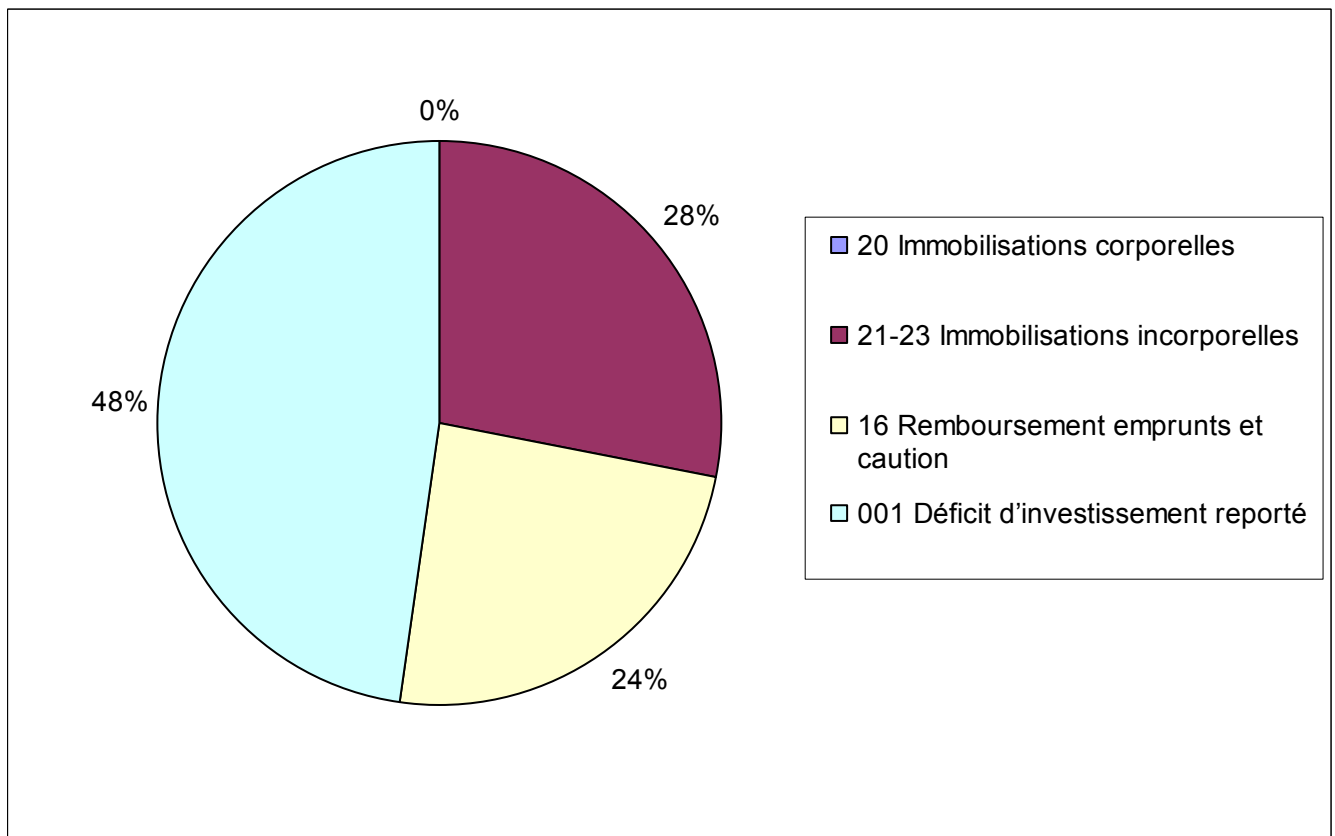


## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 305 537,46 €.

### ♦ **Dépenses**

Chapitre	BP 2017
20 Immobilisations corporelles	0,00
21-23 Immobilisations incorporelles	85 353,00
16 Remboursement emprunts et caution	73 800,00
001 Déficit d'investissement reporté	146 384,46
<b>TOTAL</b>	<b>305 537,46 €</b>

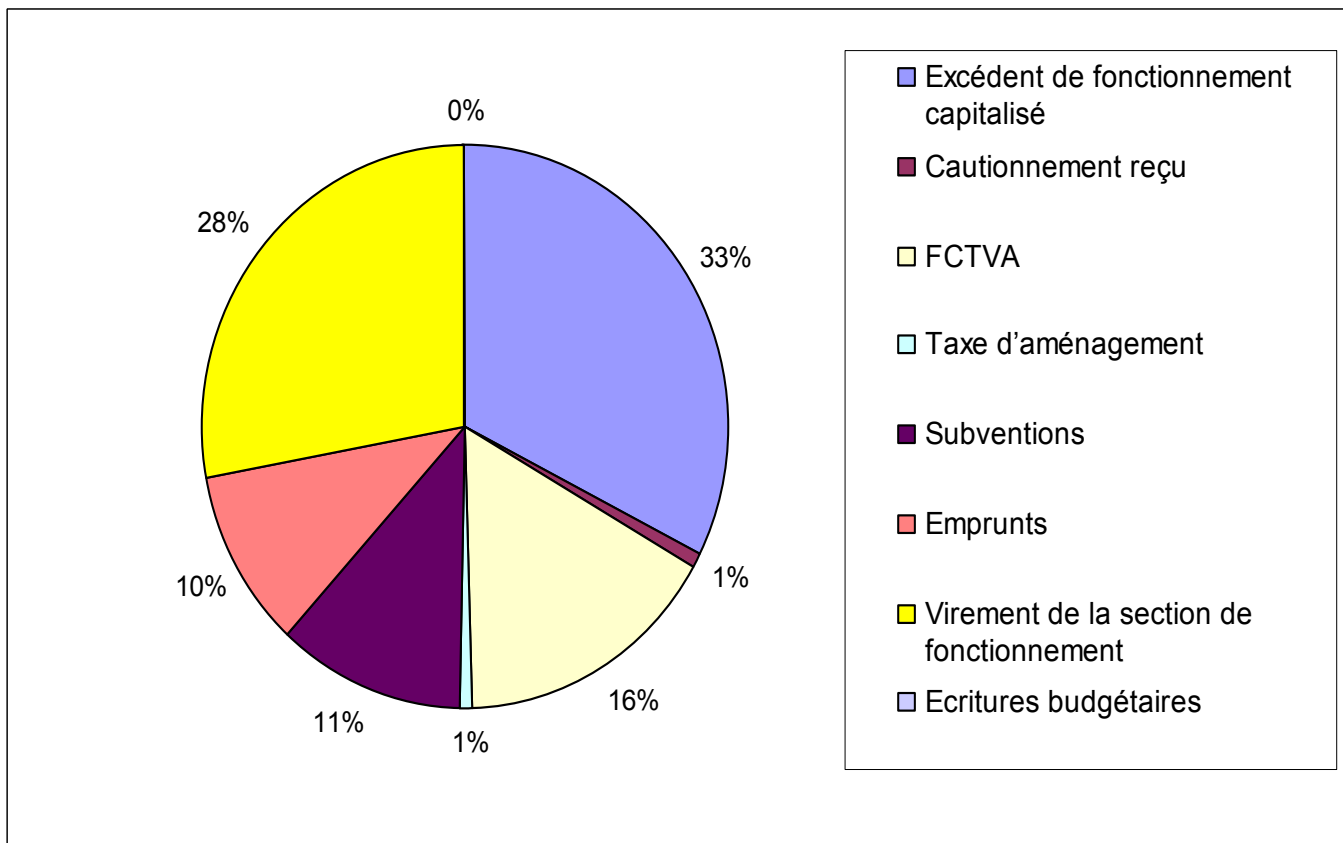


Les principales dépenses d'investissements pour l'année 2017 sont les suivantes :

⇒ travaux de voirie	3 500,00 €
⇒ éclairage public	4 347,00 €
⇒ bâtiments communaux (accessibilité)	52 360,00 €
⇒ école numérique	21 146,00 €
⇒ Cimetière	4 000,00 €

◆ **Recettes**

Chapitre	BP 2017
Excédent de fonctionnement capitalisé	95 266,46
Cautionnement reçu	2 000,00
FCTVA	47 871,00
Taxe d'aménagement	2 000,00
Subventions	33 471,00
Emprunts	30 000,00
Virement de la section de fonctionnement	82 161,00
Ecritures budgétaires	12 768,00
<b>TOTAL</b>	<b>305 537,46 €</b>



#### ◆ Taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'impositions de 1%.  
 Les taux d'impositions pour l'année 2017 seront donc de :

⇒ Taxe d'habitation	10,70 %
⇒ Taxe foncière	20,72 %
⇒ Taxe foncière non bâtie	93,32 %

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services eau et assainissement.**

**Le Budget Primitif étant voté en équilibre, le montant des recettes et des dépenses s'élève à 147 574,60 €.**

#### ◆ Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien des réseaux, les analyses, les achats de matières premières et de fournitures (eau et électricité), les redevances dues à Adour Garonne, des charges de personnel, et les intérêts des emprunts.

Chapitre	BP 2017
011 Charges à caractère général	44 847,60
012 Charges de personnel	14 000,00
66 Charges financières	11 500,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
022 Dépenses imprévues	3 000,00
023 Virement à la sect. investissement	35 465,00
042 Opérations d'ordres	38 752,00
<b>TOTAL</b>	<b>147 574,60</b>

♦ **Recettes**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau, redevances assainissement collectif, pollution et modernisation des réseaux) et de l'excédent reporté.

Chapitre	BP 2017
002 Excédent reporté	33 875,60
70 Produits des services	90 900,00
74 Subventions d'exploitations	5 700,00
75 Produits de gestion courante	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00
042 Opérations d'ordre	17 099,00
<b>TOTAL</b>	<b>147 574,60</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 765 911,88 €.

♦ **Dépenses**

Chapitre	BP 2017
001 Déficit d'investissement reporté	29 059,88
21-23 Immobilisations incorporelles	683 053,00
16 Remboursement emprunts	36 700,00
040 Dépenses d'ordre	17 099,00
<b>TOTAL</b>	<b>765 911,88 €</b>

Les principales dépenses d'investissements pour l'année 2017 sont les suivantes :

⇒ travaux réseau eau	15 000,00 €
⇒ travaux assainissement	661 612,00 €

♦ **Recettes**

Chapitre	BP 2017
Excédent de fonctionnement capitalisé	43 112,88
FCTVA	4 582,00
Subventions	436 000,00
Emprunt	208 000,00
Virement de la section de fonctionnement	35 465,00
Ecritures budgétaires	38 752,00
<b>TOTAL</b>	<b>765 911,88 €</b>

**BUDGET REGROUPEMENT DES COMMERCES**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

♦ **Dépenses**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des charges de gestion courante et les intérêts des emprunts.

Chapitre	BP 2017
65 Autres charges de gestion courante	8 526,03
66 Charges financières	3 918,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
023 Virement à la section investissement	7 947,53
042 Opérations d'ordres	2 378,00
<b>TOTAL</b>	<b>22 769,56</b>

♦ **Recettes**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux produits de gestion courante (loyers) et de l'excédent reporté.

Chapitre	BP 2017
002 Excédent reporté	7 244,56
75 Produits de gestions courante	15 525,00
<b>TOTAL</b>	<b>22 769,56 €</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 28 656,53 €.

♦ **Dépenses**

Chapitre	BP 2017
001 Déficit d'investissement reporté	14 670,53
21-23 Immobilisations incorporelles	2 378,00
16 Remboursement emprunts	11 608,00
<b>TOTAL</b>	<b>28 656,53 €</b>

♦ **Recettes**

Chapitre	BP 2017
Subventions	18 331,00
Virement de la section de fonctionnement	7 947,53
Ecritures budgétaires	2 378,53
<b>TOTAL</b>	<b>28 656,53 €</b>

## **BUDGET LOTISSEMENT**

Comme pour les autres budgets, le budget est voté en équilibre.

Le montant des dépenses et des recettes, en section de fonctionnement, s'élève à 916 182,60 € (y compris les opérations d'ordres).

Le Maire :  
**Pierre SIQUIER**